

Les nouveaux commandants des 1re et 2e divisions

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-708643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vous tous qui êtes Suisses, et qui l'entendez rester, laissez de côté les stériles chicanes qui vous divisent, et réagissez contre ce scandale !

Un journal, «La Révolution Pacifique» sorti des presses de l'Imprimerie Coopérative de La Chaux-de-Fonds, celle de «La Sentinelle» et rédigé par Ed. Liechi (Le Locle), provoque une fois de plus tous les travailleurs patriotes du pays. Il publie l'appel ci-contre.

* * *

Non content de déployer cette honteuse activité le comité en question a fait distribuer à la Montagne des tracts accompagnés d'un bulletin d'adhésion, le titre de ce manifeste est

A bas l'armée.

Il invite catégoriquement les citoyens à signer la déclaration que nous publions ci-contre.

C'est clair et net.

Citoyens neuchâtelois, pouvons nous rester impassibles devant des provocations d'une telle gravité ?

Serons-nous assez pleutres, au moment même où se créent chez nous des cellules communistes, pour supporter que l'on sape outrageusement, et ouvertement, notre constitution ?

Voulons-nous oui ou non rester maîtres chez nous, ou, au nom d'une mystique détestable où il entre autant de crainte que de bêtise, assister facilement et sans réagir, à la destruction lente et organisée de nos institutions nationales créées par le peuple pour le peuple ?

Neuchâtelois ! N'avons-nous plus que du sang de rave dans les veines ?

Après les scandales d'ordre divers qui ont certainement amoindri la République, serons-nous encore assez faibles, assez dépourvu de fierté pour permettre aux révolutionnaires et aux communistes de détruire tout ce que la sagesse populaire a créé durant des siècles d'efforts ?

Qu'on nous permette quelque violence. Pourquoi laisserions-nous agir tous les agents destructeurs du pays sans protester ?

Nos autorités sont-elles aveugles, insouciantes, indifférentes ?

Relisez ce manifeste, distribué à des milliers d'exemplaires dans tout le canton et dans toute la Suisse romande, et admirez le courage infini de ces énergumènes qui osent proclamer que «l'ordre de la conscience passe avant tous les autres». Ah oui, il est beau leur courage ! Quel héroïsme n'est-ce pas, que de dire : Quand nous serons dix mille je refuserai le service militaire !

C'est tout bonnement remplacer l'école de recrues, la plus belle école démocratique, par l'école de la lâcheté. Sacrifice ? Ah la bonne blague, lisez donc, il y aura une garantie d'aide en cas de refus . . . et gageons que si nous continuons à être les poires on demandera encore des subsides à l'Etat. . . .

Tandis que tant de jeunes gens ont servi loyalement, ont même perdu leur place ce faisant, ou leur santé, ce qui est plus grave encore on s'efforce de mettre sur un piedestal les réfractaires. . . .

Que nos aînés prennent le parti de la jeunesse patriote et qu'ils protestent avec elle contre l'infâme manifeste.

Il y a de justes colères.

Il faut savoir sortir de son impassibilité et flétrir comme il le faut les manœuvres qui devraient être punies par la loi.

Gens des campagnes, qui restez fidèles au sol, citadins attachés à vos villes, citoyens d'un pays dont le drapeau a toujours été à l'honneur, défendez-vous !

Les nouveaux commandants des 1^{re} et 2^e divisions.

La retraite du colonel Grosselin a été immédiatement suivie d'un remaniement dans le haut commandement : le colonel Guisan passe de la 2^e à la 1^{re} division, et le colonel Roger de Diesbach est placé à la tête de la 2^e division. Ainsi continuent à alterner, comme chefs de la division dont font partie les bataillons de Vaud et Genève; Secretan en 1905, Audeoud en 1908, Bornand en 1909, de Meuron en 1918, Grosselin en 1923, Guisan en 1931.

Le colonel Guisan, ancien chef d'état-major du colonel divisionnaire de Loys, commanda ensuite la 5^e brigade d'infanterie, puis, dès le 26 novembre 1926, succéda, à la tête de la 2^e division, au colonel Sarasin, promu commandant de corps d'armée. Officier extrêmement capable, il a l'étoffe d'un chef, précis et décidé, sachant prendre ses responsabilités. En septembre 1929, il a commandé avec beaucoup de maestria sa division lors des manœuvres qui se déroulent dans la région Morat-Aarberg-Anet.

L'adversaire qui lui était alors opposé à la tête d'une division de manœuvres était le colonel d'infanterie Roger de Diesbach, de Fribourg, qui prend sa succession à la 2^e division. La qualité dominante du nouveau commandant d'unité d'armée est l'«allant» : il déborde de vie, d'enthousiasme, d'entrain. Nous le voyons, par le souvenir, par une belle journée d'automne 1929, dans le parc de M. Gonzague de Reynold : une tâche défensive de retraite, faite pour mettre à l'épreuve sa patience, lui avait été dévolue, et il l'avait accomplie avec toute la conscience qui le caractérise; soudain lui arrivait l'ordre de prendre l'offensive : immédiatement il échafauda un plan d'attaque brusquée et lança avec ardeur ses troupes aux troupes de l'adversaire. Il exubérait de joie à l'idée d'assumer le rôle d'assaillant auquel l'avaient préparé toutes ses antiques traditions de famille et son tempérament personnel.

Ensuite de cette nomination, qui sera accueillie avec joie à Fribourg, le haut commandement est le suivant : 1^{er} corps d'armée, Sarasin (Genève); 2^e corps, Bridler (Zurich); 3^e corps, Biberstein (Soleure). 1^{re} division, Guisan (Vaud), 2^e division, de Diesbach (Fribourg); 3^e division, Scheibli (Zurich); 4^e division, Miescher (Bâle-Ville); 5^e division, Wille (Zurich); 6^e division, Frey (Bâle-Campagne); division du Gothard, von Salis (Grisons).

Le chef du service de l'état-major général est le colonel commandant de corps Roost (Schaffhouse), le chef d'arme de l'infanterie le colonel commandant de corps de Loriol (Genève), de la cavalerie le colonel divisionnaire Schué (Grisons), de l'artillerie le colonel divisionnaire Bridel (Vaud). J. M.

Documents.

L'organisation de l'armée suisse.

Quelques comparaisons avec la Belgique. La nature montagnaise du terrain.

Une comparaison méthodique et approfondie entre la Belgique et la Suisse au point de vue de la défense du territoire et du régime militaire, ne sera pas faite ici pour divers motifs.

La Suisse étant un pays très montagneux, l'armée doit s'adapter à la nature du terrain pour ce qui concerne son matériel, son armement etc. Il est déjà très difficile à ce point de vue de comparer par exemple la proportion qu'il doit y avoir en Belgique d'une part en Suisse de l'autre, entre l'infanterie et l'artillerie.